



# GUIDE D'ACCUEIL 2024

[www.mairie-mus.fr](http://www.mairie-mus.fr)



**MIEUX VIVRE  
ENSEMBLE**

*Mus*  
Gard • Occitanie



**COURREJOU**  
**PAYSAGISTE**  
*Arbres et Jardins*

DÉBROUSSAILLAGE FORESTIER  
ÉLAGAGE • ABATTAGE

06 98 33 30 01 - 07 88 98 75 24

[www.elagage-courrejou.com](http://www.elagage-courrejou.com)

MOTRIO



- Mécanique Auto Entretien
- Diagnostic Electronique
- Climatisation

401 rue du Pont Neuf - 30121 MUS  
Tél. 04 66 73 73 50  
garagepujol@wanadoo.fr  
[www.garagepujol.fr](http://www.garagepujol.fr)



**Aigues-Vives Immo**



Philippe IMPERATORI  
Conseiller immobilier indépendant

07 85 23 54 73  
04 66 35 08 59 - 09 74 53 13 81 secrétaire

[p.aiguesvivesimmo@gmail.com](mailto:p.aiguesvivesimmo@gmail.com)  
[www.aiguesvivesimmo.fr](http://www.aiguesvivesimmo.fr)

44 Grand Rue 0670 Aigues-Vives



**SUPER U**

STATION SERVICE 24H/24H

location DRIVE BILLÉTERIE

Route de Codognan - 30310 VERGEZE  
Tél. 04 66 35 36 30

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h • le dimanche matin de 8h30 à 12h30

## SOMMAIRE

- p. 1 Sommaire
- p. 3 Édito

### Vie communale :

- p. 4 Le conseil municipal
- p. 5 Les commissions
- p. 7 Les services municipaux
- p. 8 Annuaire santé sécurité
- p. 10 Numéros utiles
- p. 11 Jardins / Parcs / Loisirs
- p. 12 Patrimoine
- p. 14 Événements et festivités
- p. 16 Les associations
- p. 18 Enfance
- p. 20 Vie locale
- p. 21 Les transports
- p. 22 Gestion des déchets
- p. 23 Les infos urbanisme
- p. 24 État civil
- p. 25 L'intercommunalité

### Social et culturel :

- p. 27 L'engagement citoyen

### Communication et relations interpersonnelles :

- p. 28 La résolution de conflits

### Coopération et solidarité :

- p. 29 Le Centre Communal d'Action Social (CCAS)
- p. 30 Fête des voisins

### Développement durable et environnemental :

- p. 31 L'environnement et la qualité de vie

### Les obligations légales en matière de gestion urbaine :

- p. 32 La taille des haies et le débroussaillage
- p. 33 Nettoyage des cours d'eau
- p. 34 Les travaux et le bruit
- p. 35 Événement festif privé

### Propreté :

- p. 36 Les poubelles dans la rue

Les informations contenues dans ce guide sont fournies à titre informatif seulement et peuvent être modifiées sans préavis. Nous ne sommes pas responsables des erreurs ou omissions dans ces informations et déclinons toute responsabilité pour toute perte ou dommage résultant de l'utilisation de ce guide.

*La terre allant vert*

Ménage  
écologique

Services à  
la personne

réduction d'impôts  
réduction d'impôts  
50%

Tarifs très compétitifs  
Sans engagement

☎ 06.34.30.28.84

S.I.R.E.T. n° 511.834.038.00032

Cindy LASCOMBE  
Votre esthéticienne  
Mussoise à domicile  
06 25 92 26 25

avec petits Bonheurs

Massage bien-être  
Épilations  
Soin visage

**AUTOSUR**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE  
CONTROLE TECHNIQUE MOTO

Avec ou Sans  
Rendez-vous

☎ 04 66 77 65 79  
80, rue d'Aimargues  
30920 CODOGNAN  
controle-technique.autosur.fr

GAËTAN RENOV

Multiservices  
Bricolage  
Rénovation  
Aménagement

06.62.40.65.22  
www.gaetan-renov.fr

**So My Dog**

Toilettage canin  
Chrystèle MAREK  
06 58 02 39 27

So My Dog

4 Place du Ciné-Théâtre  
30310 VERGEZE

**REN'V'ACRYL**  
PEINTURES  
Intérieures - Extérieures  
REVÊTEMENTS  
Sols - Murs  
PLÂTRERIE  
Aménagements - Réparations  
RAVALEMENT  
Façades - Clôtures

07 86 38 07 38

Damien Gros  
Artisan Peintre  
renovacryl@gmail.com  
M U S - 3 0 1 2 1

**Namasthé**

Vente de thé  
et infusion bio

Tél. : 06 08 78 87 65

Insta : Namasthé30920  
www.facebook.com/Namasthe30920/  
https://namas-the.myshopify.com/

50 rue de la mairie  
30920 Codognan

**CAVE À VINS**  
Codognan

Au **429** idées

ARTISANAT - PRODUITS RÉGIONAUX

429 route nationale  
30920 Codognan  
au429idees@gmail.com  
06 30 75 12 45  
www.facebook.com/au429idees

## ÉDITO



M. Patrick Bénézech  
Maire de Mus

Les clés d'une vie partagée réussie.

Ensemble, améliorons notre vie en société grâce à ce guide pratique « mieux vivre ensemble ». Il inclut l'ensemble des informations utiles de notre village.

Les services de la commune sont mobilisés pour atteindre nos engagements en faveur d'une meilleure qualité de vie.

À nous, avec civisme et responsabilité, de relever ce défi et de changer les choses.

“ La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ”

Extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789



## LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1** Maire : **M. Patrick BÉNÉZECH**  
Élu Communautaire
- 2** 1<sup>ère</sup> Adjointe : **M<sup>me</sup> Armelle GROSJEAN**  
Déléguee Finances et CCAS
- 3** 2<sup>ème</sup> Adjointe : **M<sup>me</sup> Solenne BAYLE GOUTORBE**  
Déléguee à l'Urbanisme
- 4** 3<sup>ème</sup> Adjoint : **M. Philippe CABOT**  
Délégué aux Écoles

Conseillers :

- 5** **Yaëlle BÉCHARD** (Élue Communautaire)
- 6** **Irène BERNACCHIA**
- 7** **Jean-Louis BLANC**
- 8** **Patrick FAMEL**
- 9** **Émilie GACHON CARRETTE**
- 10** **Christelle LIVIGNI PALOMINO**
- 11** **Ghislain MARCANT**
- 12** **Corinne ORTEGA DOREY**
- 13** **Philippe POUJOL**
- 14** **Magali RABANIT**
- 15** **Étienne RAGOT**

## LES COMMISSIONS

### Commission des Finances et Investissements

Présidente rapporteur : Armelle GROSJEAN  
Membres : Yaëlle BÉCHARD, Philippe CABOT, Émilie GACHON CARRETTE, Christelle LIVIGNI PALOMINO

### Commission École et Jeunesse

Président rapporteur : Philippe CABOT  
Membres : Solenne BAYLE GOUTORBE, Irène BERNACCHIA, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Magali RABANIT

### Commission Environnement / Cadre de vie / Embellissement du village

Présidente rapporteur : Patrick FAMEL  
Membres : Philippe CABOT, Armelle GROSJEAN, Corinne ORTEGA DOREY, Magali RABANIT, Étienne RAGOT

### Commission Animations

Président rapporteur : Ghislain MARCANT  
Membres : Émilie GACHON CARRETTE, Corinne ORTEGA DOREY, Philippe POUJOL, Magali RABANIT

### Commission Communication

Présidente rapporteur : Yaëlle BÉCHARD  
Membres : Solenne BAYLE GOUTORBE, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Ghislain MARCANT

### Commission Voirie et Sécurité

Président rapporteur : Philippe CABOT  
Membres : Patrick FAMEL, Philippe POUJOL, Etienne RAGOT

### Commission Appel d'Offres et Adjudication

Président rapporteur : Patrick BÉNÉZÉCH  
Membres titulaires : Philippe CABOT, Armelle GROSJEAN, Étienne RAGOT  
Membres suppléants : Solenne BAYLE GOUTORBE, Jean-Louis BLANC, Ghislain MARCANT

## Commission Urbanisme

Présidente rapporteur : Solenne BAYLE GOUTORBE

Membres : Yoëlle BÉCHARD, Jean-Louis BLANC, Philippe CABOT, Patrick FAMEL, Corinne ORTEGA DOREY

## Centre Communal d'Action Sociale CCAS

Président : Patrick BÉNÉZECH

Vice-Présidente : Armelle GROSJEAN

Membres : Irène BERNACCHIA, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Ghislain MARCANT, Corinne ORTEGA DOREY, Magali RABANIT

Membres hors conseil : Claire Lise BÉCHARD, Brigitte BONIFACE, Linda DHAUSSY, Andrée MARTIN, Christian MARTIN, Fabien MIGLIORINI

## Élus communautaires CCRVV

6<sup>ème</sup> Vice président : Patrick BÉNÉZECH

Titulaire : Yoëlle BÉCHARD

## SIVOM du Moyen-Rhône

Vice-Présidente : Armelle GROSJEAN

Délégués : Yoëlle BÉCHARD, Étienne RAGOT

## Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG)

Délégués titulaires : Philippe CABOT, Étienne RAGOT

Délégués suppléants : Solenne BAYLE GOUTORBE, Patrick FAMEL

## Correspondante Défense

Christelle LIVIGNI PALOMINO



# LES SERVICES MUNICIPAUX

- Services administratifs
- Agence Postale Communale
- Bibliothèque
- Service Technique
- Personnel des écoles et service entretien des locaux

## Horaires des services municipaux



### MAIRIE

Lundi et vendredi  
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Mardi, mercredi  
et jeudi  
9h00 - 12h00  
Fermé l'après-midi

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du mardi au jeudi  
9h15 - 12h15

Vendredi  
14h15 - 17h15

Samedi  
9h00 - 11h30



### BIBLIOTHÈQUE

Mardi et vendredi  
9h00 - 12h00

Mercredi  
9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00

Jeudi  
9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Samedi  
9h30 - 11 h30

### CCAS

CENTRE COMMUNALE  
D'ACTION SOCIALE

Lundi, mardi, jeudi  
et vendredi  
9h30 - 11h30

Uniquement sur  
rendez-vous, en mairie



# ANNUAIRE SANTÉ SÉCURITÉ

## MUS

- ▷ CERVILLA Marie-Christine  
Infirmière libérale  
568 Chemin du Muscat - 30121 Mus  
Tél : 04 66 35 16 94
- ▷ PEYRE Nicolas  
Masseur kinésithérapeute  
56 Place de la Mairie - 30121 Mus  
Tél : 06 32 71 19 98
- ▷ LECHABLE Angélique  
Infirmière libérale  
Rue du Temple - 30121 Mus  
Tél : 06 86 97 31 34
- ▷ POUJOL-GAUTIER Catherine  
Chirurgien-Dentiste  
568 Chemin du Muscat - 30121 Mus  
Tél : 04 66 35 54 81
- ▷ RABANIT Magali  
Infirmière libérale  
11 Chemin de la Berboule - 30121 Mus  
Tél : 06 83 57 89 03
- ▷ SANTAOLALLA Christelle  
Infirmière libérale  
568 Chemin du Muscat - 30121 Mus  
Tél : 04 66 35 16 94

- ▷ TARGY Virginie  
Infirmière libérale  
8 Impasse des Cigales - 30121 Mus  
Tél : 06 20 74 19 81

## AIGUES-VIVES

- ▷ Dr BERNARD Clément  
Médecin généraliste  
157 rue du Dr Paul Jordana - 30670 Aigues-Vives  
Tél : 04 66 73 76 77

## CODOGNAN

- ▷ Dr POUZANCRE Alain  
Médecin généraliste  
25 rue des mas - 30920 Codognan  
Tél : 04 66 80 75 44

## VERGÈZE

- ▷ Maison de Santé Pluriprofessionnelle La Source  
Médecine générale et professionnels de santé  
68 rue du Charron - 30310 Vergèze  
Tél : 04 66 80 72 01
- ▷ Dr CARO Patrick  
Médecin généraliste  
Chemin du Vaunajol - 30310 Vergèze  
Tél : 04 66 73 74 88

- ▷ Dr GAROBY Corinne et  
Dr DENIARD Aurélie  
Médecins généralistes  
266 avenue du Pic - 30310 Vergèze  
Tél : 04 66 35 54 81

## BIOAXIOME

- ▷ Laboratoire d'analyse médicale  
321 avenue de Camargue - 30310 Vergèze  
Tél : 04 66 35 36 89

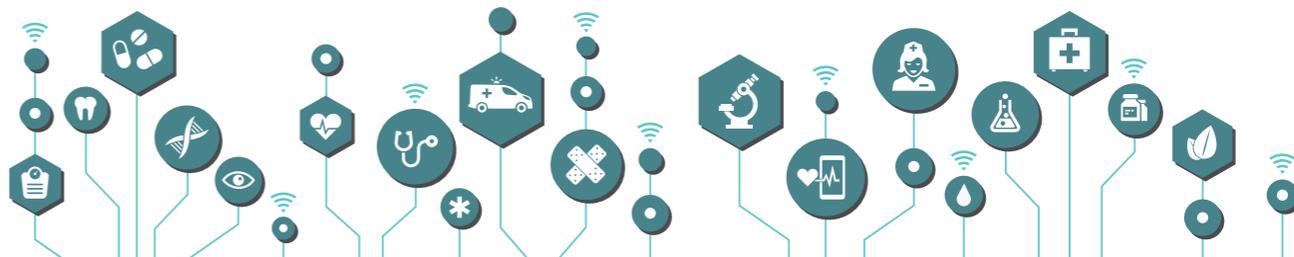
Défibrillateur  
Automatisé Externe (DAE)  
installé à l'extérieur,  
en façade de la mairie,  
accessible à tous  
de jour comme de nuit.

## CENTRES HOSPITALIERS

- ▷ CH LUNEL  
Centre Hospitalier  
Pole santé du professeur Louis Serres,  
Chemin des Alicantes - 34400 Lunel  
Tél : 04 67 87 71 00
- ▷ CHU CAREMEAU  
Centre Hospitalier Universitaire  
4 Rue du Professeur Robert Debré - 30000 Nîmes  
Tél : 04 66 68 68 68

## NUMÉROS UTILES

- ▷ Enfance en Danger .....119
- ▷ Police Secours .....17
- ▷ Pompiers .....18
- ▷ SAMU .....15
- ▷ SOS Médecins .....36 24
- ▷ Urgence (SMS) .....114  
Pour les personnes avec des difficultés à entendre ou parler
- ▷ Urgence SOS .....112  
Pour l'ensemble de l'Union Européenne
- ▷ Violences Femmes Info .....39 19  
Appel anonyme et gratuit



## NUMÉROS UTILES

### ☛ Mairie

Tél : 04 66 35 04 60  
 Email : accueil@mairie-mus.fr  
 Site : mairie-mus.fr  
 Facebook : Mairie de Mus  
 Application Info-Flash

#### Horaires :

Lundi et vendredi :  
 9h - 12h / 14h - 17h30  
 Mardi, mercredi et jeudi :  
 9h - 12h / Fermé l'après-midi

### ☛ Agence Postale Communale

Tél : 04 66 51 89 72

#### Horaires :

Du mardi au jeudi : 9h15 - 12h15  
 Vendredi : 14h15 - 17h15  
 Samedi : 9h - 11h30

### ☛ Bibliothèque

Tél : 09 77 76 12 61

#### Horaires :

Mardi et vendredi : 9h - 12h  
 Mercredi : 9h - 12h / 15h - 17h  
 Jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h  
 Samedi : 09h30 - 11h30

### ☛ CCAS

Tél : 04 66 35 51 34  
 Email : ccas@mairie-mus.fr

#### Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
 de 9h30 à 11h30 en mairie

### ☛ École

Tél : 04 66 35 47 26 / 06 73 90 30 94

#### Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
 8h35 - 8h45 : ouverture des portes  
 12h - 13h35 : temps méridien  
 13h35 - 13h45 : ouverture des portes  
 16h30 : fin de cours

### ☛ Accueil Périscolaire

Tél : 04 66 35 31 02 / 06 24 53 51 37

#### Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
 7h30 - 8h30 : accueil périscolaire  
 12h - 13h35 : restauration scolaire  
 16h30 - 18h30 : accueil périscolaire

### ☛ CCRVV

Tél : 04 66 35 55 55  
 Site : www.ccrvv.fr

#### Horaires :

Lundi au jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h  
 Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

### ☛ Police Intercommunale

Tél : 04 66 53 25 51

### ☛ Gendarmerie d'Aimargues

Tél : 17 ou 04 66 88 00 15

### ☛ Enedis Urgence Électricité

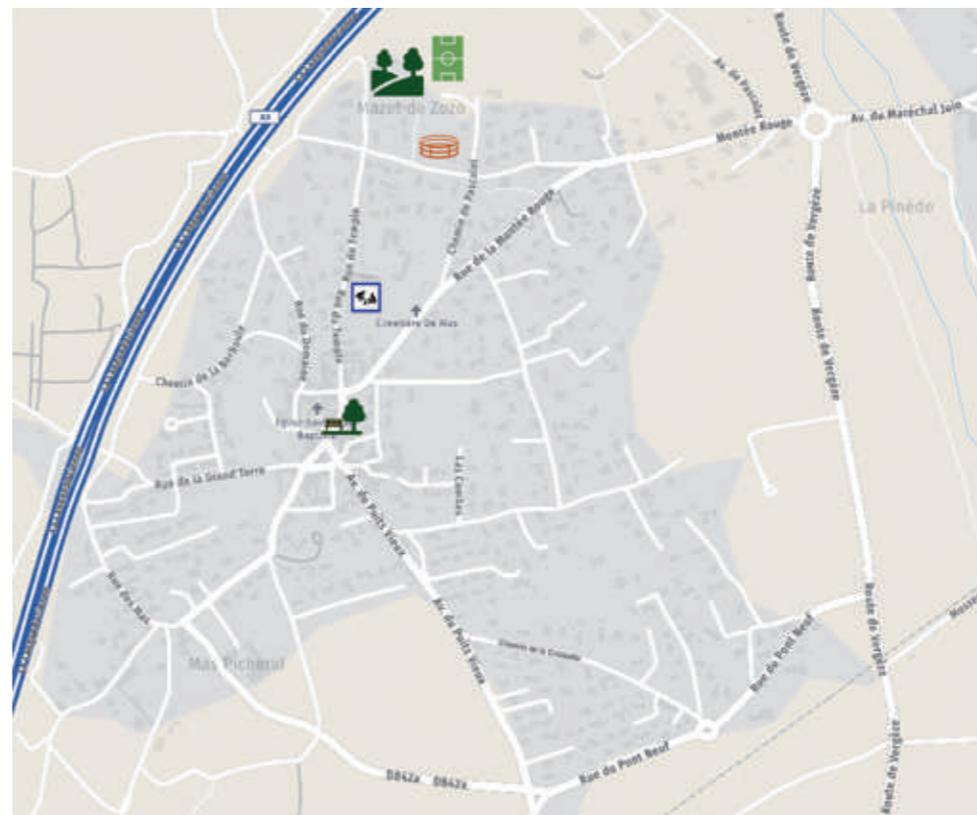
Tél : 09 726 750 30

### ☛ Suez (Urgence)

Tél : 0 977 409 443



## JARDINS / PARCS / LOISIRS



City Stade Parc de Zozo Jeux Enfants Jardin Public Arènes "Le Bouaou"



City Stade



Parc de Zozo



Jeux d'enfants



## PATRIMOINE

### ⦿ L'Église

Le clocher a été surélevé en 1898 afin d'abriter une sorte de "campanile" avec cloche à l'air libre surmontée d'un chapeau en zinc sonnant les heures.



### ⦿ Le Temple

De construction néo-classique datant du début du 19<sup>ème</sup> siècle.



### ⦿ Les Arènes "Le Bouaou"

Elles sont situées Chemin du Champ de Mars. Le Bouaou est le lieu où se déroulent la majorité des festivités du village.

## ÉVÉNEMENTS ET FESTIVITÉS

Beaucoup d'événements ont lieu dans le village, que ce soit aux arènes « Le Bouaou », à la salle Mus Art'D, sur la place du village ou au Temple. Mussois et Mussoises aiment se retrouver lors de la fête votive, le 14 juillet, la kermesse, la fête de la musique, le festival de musique, les repas du CCAS, le cinéma en plein air, la brocante, le carnaval, halloween, le Noël de Mus, le marché de Noël et autres animations diverses, organisées par le Comité de Fête, l'Association des Parents d'Elèves, la mairie ou bien d'autres associations ou commerçants du village.

### 🕒 Fête Votive et tradition taurine

Mus s'anime lors de plusieurs festivités et notamment autour des traditions taurines (fête de printemps, fête nationale du 14 juillet et fête votive qui a lieu le 3<sup>ème</sup> week-end de juillet) avec les traditionnels lâchers de taureaux dans les rues vers les Arènes "Le Bouaou" (Abrivados, Bandidos et Encierros). Lors d'une promenade dans le village, vous pourrez observer des empègues (dessins au pochoir) sur les façades des maisons. Ces dessins sont réalisés par les jeunes du village dans le cadre des aubades (tradition avant la fête votive).

### 🕒 Festival de Musique

Le festival de musique, qui a lieu au printemps et à l'automne au Temple, est un temps fort des animations culturelles du village (plus de renseignement sur [www.festivaldemus.com](http://www.festivaldemus.com))



# LES ASSOCIATIONS

## Comité des fêtes

L'association du comité des fêtes de Mus a été créée il y a 37 ans. En 2024, une nouvelle page se tourne avec un nouveau bureau et de nouveaux membres. Le comité est en préparation de plusieurs événements au sein du village, loto et journée du terroir notamment... Ils concentrent également leurs efforts et leur énergie sur la fête votive de notre village pour qu'elle soit la plus belle possible, avec de belles surprises à venir. À très bientôt!



## AMSM

L'Association MultiSports Mussoise vous propose :  
 La course à pied un soir par semaine.  
 Les jeux de plateau pour adultes un soir par semaine.  
 La randonnée pédestre quatre fois par an.  
 Le VTT plusieurs fois par an.  
 Nous sommes en train de monter un créneau pour basket et football au city stade.  
 Nos frais d'adhésion : 20€ pour une personne pour toute l'année. Lorsqu'on est adhérent (e), on peut participer à une ou plusieurs activités.  
 Il y a également un forfait famille.  
 Plus d'infos sur le Facebook de l'association : Association MultiSports Mussoise

## Mus Art Danse

Mus Art Danse est une association présente depuis 13 ans déjà sur la commune. A travers des cours de danse et des ateliers de qualité, encadrés par un professeur diplômé d'état, nous initiions les adhérents à la danse classique le samedi matin et moderne le jeudi soir dans la salle Mus Art'D... Tous les élèves préparent tout au long de l'année, avec passion et dans une ambiance conviviale, un grand spectacle pour la clôture de la saison. Une convention avec l'accueil périscolaire de Mus, permet à l'association de prendre en charge les enfants, le jeudi, soir pour assister à leur cours de danse.

## Les Dentelières

Association composées d'un groupe de dames actives et inventives, les dentelières sont accueillies généreusement depuis 26 ans dans ce joli village de Mus et partagent la même passion pour la dentelle aux fuseaux, le patchwork, le boutis...

Elles conservent un patrimoine oublié qui a évolué pour servir aujourd'hui la modernité. De petits chefs d'œuvre collectifs ou individuels sont réalisés dans différentes dentelles qu'elles dévoilent lors de quelques couviges ou expositions.

## Musica Domitia

Musica Domitia organise, pour la 17<sup>ème</sup> année, 2 festivals de musique au temple de Mus :  
 Un festival de musique de chambre au printemps et un festival autour du piano à l'automne.  
 Des musiciens internationaux talentueux nous font l'honneur

et l'amitié de jouer à Mus, une ambiance chaleureuse, des programmes originaux, de grands classiques, des découvertes, les concerts-apéritifs du matin, les grands concerts du soir, des rencontres, des billets et un abonnement accessibles à tous sont au rendez-vous!  
 Tout renseignement sur le site [www.festivaldemus.com](http://www.festivaldemus.com)

## Gym de Mus

Le club de gym de Mus a été créé en 1982 et propose des cours pour adultes.  
 Les cours sont variés : musculation, abdominaux, étirements, relaxation, etc..  
 Le club accueille toutes les personnes désirant faire du sport à Mus, 2 cours sont proposés les lundis et les vendredis de 19h00 à 20h à la salle Mus Art'D. Bonne humeur garantie!

## Diane Mussoise

Créée en janvier 1948, la Diane Mussoise a pour but la maîtrise des populations de gibiers, la lutte contre l'érosion de la biodiversité, le partage de la nature avec les autres usagers, le maintien du rôle de sentinelle sanitaire sur la faune sauvage et la répression du braconnage. Son activité s'exerce dans le respect des propriétés et cultures tout en régulant les populations des animaux nuisibles et en appliquant les règles de sécurité en vigueur. Nous organisons aussi chaque année un grand vide grenier en juin. L'association compte une vingtaine de chasseurs.



## ENFANCE

Les horaires à l'École Les Amandiers de Mus, sont les suivants :  
École 4 jours / semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- 8h35 - 8h45 : ouverture des portes, les élèves rejoignent leur classe
- 8h45 - 12h00 : heures de classes
- 12h00 - 13h35 : restauration scolaire / temps méridien
- 13h35 - 13h45 : ouverture des portes, les élèves rejoignent leur classe
- 13h45 - 16h30 : heures de classes

Cantine : Communauté de Communes Rhony-Vistre-Vidourle  
Tél 04 66 35 31 02.



SCANNEZ-MOI



### Accueils périscolaires

La Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle assure la gestion des accueils périscolaires sur le territoire. Ces services accueillent les enfants, tous les jours scolaires, de 7H30 à l'heure d'entrée à l'école et pour le soir à partir de l'heure de sortie d'école jusqu'à 18H30.

Accueil périscolaire de Mus :  
04 66 35 31 02 ou 06 24 53 51 37 ou [alsh.mus@ccrvv.fr](mailto:alsh.mus@ccrvv.fr)

Les enfants fréquentant l'accueil de Mus peuvent bien évidemment être accueillis les mercredis et les vacances sur tous les ALSH du territoire.

Les conditions d'admission et d'inscription sont à retrouver dans la rubrique enfance / accueils périscolaires sur le site de la communauté de communes.



SCANNEZ-MOI

## VIE LOCALE LES COMMERCES QUI VOUS ACCUEILLENENT :

### ☉ CAFÉ L'ÉTOILE

Bar Tabac

lundi au vendredi 7h30 - 20h30  
samedi et dimanche 8h00 - 20h30  
9 Avenue du Puits Vieux  
30121 MUS  
Tél : 04 66 03 86 23

### ☉ DOMAINE DE PICHERAL

Domaine Viticole

Dégustation et vente sur rendez-vous  
284 Rue des Airettes  
30121 MUS  
Tél : 06 03 68 43 78

### ☉ GARAGE POUJOL

Entretien et réparation automobile

Lundi au vendredi 8h - 12h00 / 14h00 - 18h30  
401 Rue du Pont Neuf  
30121 MUS  
Tél : 04 66 73 73 50

### ☉ MA P'TITE BOULANGE

Boulangerie

Mardi au vendredi 7h30 - 12h30 / 16h00 - 19h00  
samedi et dimanche 7h30 - 12h30  
22 Place de la Mairie  
30121 MUS  
Tél : 04 66 88 78 63

### ☉ MAELY COIFFURE

Coiffeur

Lundi, mardi, jeudi vendredi 9h00 / 18h00  
Samedi 9h00 / 16h00  
5 Rue de la Poste  
30121 MUS  
Tél : 06 15 10 79 28

### ☉ MARCHÉ

Marché avec un primeur (fruits/légumes)  
et un fromager/charcutier

Samedi matin  
Place de la mairie  
30121 MUS

### ☉ PIZZA D'AGNÈS

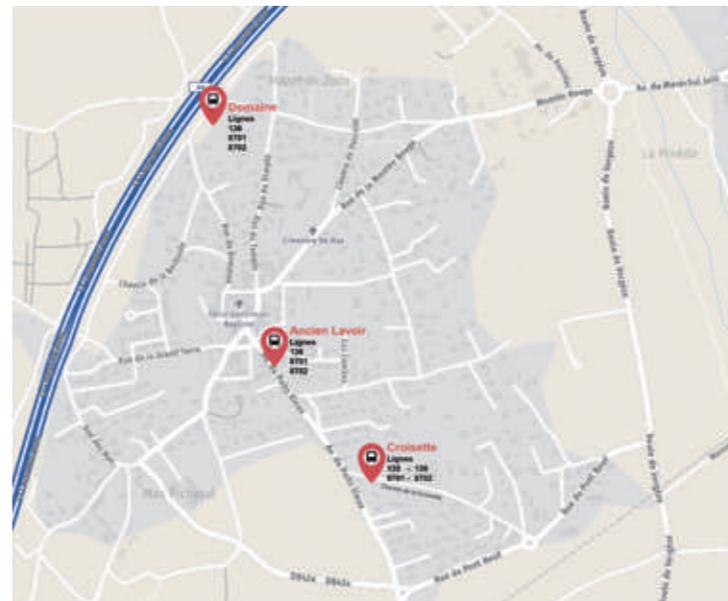
Camion pizzas au feu de bois

Jeudi soir  
Place de la mairie  
30121 MUS  
Tél : 06 79 04 06 00

L'annuaire complet des entreprises et professionnels du village se trouve sur le site internet de la commune : [www.mairie-mus.fr/](http://www.mairie-mus.fr/)



## LES TRANSPORTS



### Bus

Le village dispose de 3 arrêts de bus matérialisés sur le plan ci-contre.

**Ancien Lavoir et Domaine** pour les lignes 136 (régulière), 8701 et 8702 (scolaires).

**Croisette** pour les lignes 135 (régulière), 136 (régulière), 8701 et 8702 (scolaires). La ligne 135 a donc un arrêt unique à la Croisette.

Retrouvez les horaires des lignes sur le site LIO, sur le site internet de la mairie.

Concernant toutes les demandes d'objets perdus ou problèmes liés aux lignes, vous pouvez consulter le site LIO (<https://lio.laregion.fr/>) et remplir un formulaire de réclamation ou téléphoner au service commercial LIO au 0 806 80 36 60.

### Train

La gare la plus proche est la gare de Vergèze - Codognan.

Les horaires des trains sont à retrouver sur le site <https://www.ter.sncf.com/occitanie>

### Navette

Navette séniors mise en place pour effectuer des courses au super U de Vergèze : 2 mardis par mois, départ à 9h devant la mairie (contact et réservation auprès du secrétariat de la mairie 04 66 35 04 60).

# GESTION DES DÉCHETS

## Ordures ménagères et tri sélectif

- ▶ **Bacs verts** (ordures ménagères) : mardi et samedi matin
  - ▶ **Bacs jaunes** (tri sélectif) : jeudi matin
- Si le jour de collecte tombe un jour férié, les bacs sont collectés le lendemain.

## Composteur collectif

L'aire de compostage se situe Chemin de Pascalet (sablette) à proximité de l'école.  
Si vous voulez vous aussi participer à cet effort collectif pour le tri de nos bio-déchets (obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024), la commune met à votre disposition des bio-seaux pour vos déchets alimentaires (à récupérer en mairie aux horaires d'ouverture).



## Déchèteries

La Communauté de Communes dispose de 4 déchèteries.

Elles vous accueillent de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 tous les jours sauf :

- ▶ **AUBAIS** : fermeture le mardi ainsi que le dimanche et les jours fériés
- ▶ **UCHAUD** : fermeture le lundi ainsi que le dimanche et les jours fériés
- ▶ **VERGÈZE** : fermeture le jeudi ainsi que le dimanche et les jours fériés
- ▶ **VESTRIC** : fermeture uniquement le dimanche et les jours fériés

Pour accéder aux déchèteries du territoire en tant que particulier ou professionnel, il est impératif de détenir la carte d'accès magnétique. Le formulaire de demande de carte est disponible sur le site de la communauté de communes : <https://www.ccrvv.fr/>

## Déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

## Encombrants

Les encombrants sont collectés par les agents technique le 1<sup>er</sup> mercredi du mois (en faire la demande auprès de l'accueil de la mairie à l'avance).

# LES INFOS URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.

Vous êtes tenu de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme dans la plupart des cas que prévoit le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Toutefois, pour les constructions en dessous de 5 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, aucune formalité n'est à prévoir.



Documents	Travaux concernés	Délais
Certificat d'urbanisme d'information (CU)	Connaître le droit à l'urbanisme d'un terrain	1 mois
Certificat d'urbanisme opérationnel (CUO)	Savoir si le terrain peut être utilisé pour la réalisation d'un projet	2 mois
Déclaration préalable (DP)	Travaux créant une surface de plancher de 5 à 20 m <sup>2</sup> (ex : extension, véranda, abri jardin, ...)	1 mois
	Travaux de ravalement ou modifiant l'aspect extérieur (ex : changement de menuiseries)	
	Travaux entraînant un changement de destination (ex : garage transformé en habitation)	
	Construction d'une piscine	
	Construction d'un mur ou d'une clôture	
Permis de construire (PC)	Lotissement ou division foncière non soumis à permis d'aménager.	2 mois
	Construction maison individuelle. Travaux créant une surface de plancher supérieure à 20 m <sup>2</sup> (si le projet porte la surface à plus de 150m <sup>2</sup> le recours à un architecte est obligatoire).	

Retrouvez ces informations, les documents et les démarches sur le site internet de la mairie : [www.mairie-mus.fr](http://www.mairie-mus.fr)

## ÉTAT CIVIL

Où se procurer ces documents	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Livret de famille	Mairie du mariage remis le jour de la célébration	Duplicata à demander à la Mairie du domicile	Gratuit	
Extrait acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date et lieu du mariage	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée
Extrait acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de la naissance son état civil et celui des parents	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée
Déclaration de décès	Mairie du lieu du décès	Livret de famille et certificat médical	Gratuit	Dans les 24 heures qui suivent le décès
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès ou dernier domicile	- date du décès - nom - prénom	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée
Passeport (validité 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs)	Toute mairie équipée d'une station d'enregistrement	Contactez la Mairie de votre choix pour avoir les renseignements	Payant (passeport) Gratuit (CNI)	Prendre rendez-vous avec le service de la mairie de votre choix
Carte Nationale d'Identité (validité 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs)				
Autorisation de sortie de territoire	Télécharger et remplir le formulaire Cerfa n°15646*01 L'AST doit être accompagnée de la pièce d'identité du mineur et d'une pièce d'identité en cours du parent signataire			
Titre de Séjour ou Renouvellement du Titre	Consulter le site de la Préfecture du Gard			

**Vote :** Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

## L'INTERCOMMUNALITÉ



### La communauté de communes Rhôny Vistre Vidourle (CCRVV)

Le village de Mus est membre d'un groupement de communes auquel elle a transféré un certain nombre de ses compétences.

La communauté de communes Rhôny Vistre Vidourle (CCRVV) compte 10 communes pour une population totale de 26 000 habitants : Aigues-Vives, Aubais, Boissières, Codognan, Gallargues-Le-Montueux, Mus, Nages et Solorgues, Uchaud, Vergèze et Vestric et Candiac.

Elle a pour objet d'associer ces communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elle dispose de nombreuses compétences, notamment en matière de gestion des déchets, de police intercommunale, d'instruction des autorisations de construire, d'enfance et jeunesse (crèches, centres de loisirs, restauration scolaire, temps périscolaire), et de zones d'activités économiques d'intérêt communautaire.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la CCRVV : [www.ccrvv.fr](http://www.ccrvv.fr)

### La Police intercommunale

Les missions de la Police intercommunale sont identiques aux missions dévolues aux Polices municipales. Pour Mus, elle est notre police de proximité et de service public, y compris pour la brigade de nuit, puisque nous ne disposons pas de police municipale. La police intercommunale exerce une mission de proximité en début de soirée, notamment avec les fermetures de commerces et un contact avec la population, elle assure une mission de prévention avec des patrouilles de surveillance sur tout le territoire, jusqu'à des missions de police secours sur appels de tiers.

C'est aussi des opérations en commun avec la gendarmerie et les polices municipales du territoire :

- Une surveillance générale du territoire en prévention aux atteintes aux biens.

- Lors de vos départs en vacances, possibilité de vous signaler dans le cadre de l'opération « tranquillité absences ».

- Des opérations de prévention de vitesse, à l'aide de notre radar, notamment sur les entrées et traversées des villages.

- La surveillance des fêtes votives et autres festivités, sur tout le territoire.

- La surveillance accrue de la fermeture des commerces pour les fêtes de fin d'année, afin d'éviter le risque de "braquage".

Police Intercommunale 04 66 53 25 51

# POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE CAMARGUAISES



OBSÈQUES | MARBRERIE | ASSURANCE OBSÈQUES

VERGEZE : 04.66.35.03.61

Chemin des 4 vents

(Retrouvez-nous à Nîmes,  
Saint-Dionisy, Générac, Saint-Gilles)

[pompes-funebres-camarguaises.fr](http://pompes-funebres-camarguaises.fr)



URGENCE DÉCÈS  
**3012**  
UN VOTRE SERVICE ÉMIGRÉ

URGENCE DÉCÈS 3012 EST UN SERVICE ODF

CE SUPPORT est une réalisation  
**MEDIA PLUS**  
Communication



**LEADER**  
en communication  
institutionnelle

04 92 27 13 89 | [contact@mediapluscom.fr](mailto:contact@mediapluscom.fr)

## L'ENGAGEMENT CITOYEN

L'engagement citoyen implique la participation active des individus à la vie de leur village, à travers des actions telles que le bénévolat, la participation à des projets locaux ou la prise de décision. En promouvant l'engagement citoyen, nous favorisons une société plus solidaire.

"L'engagement citoyen, c'est la participation active à la vie de la cité pour construire ensemble une société plus juste et plus solidaire."

Patrick Kanner

### Le saviez-vous ?

Il existe à Mus le 1/4 d'heure citoyen avant chaque conseil municipal où chacun est libre de s'exprimer. La municipalité organise régulièrement dans l'année des chantiers participatifs et des rencontres de quartier.

### En savoir +

Consultez les réseaux sociaux ou contactez la mairie au 04 66 35 04 60.



SCANNEZ-MOI

## LA RÉOLUTION DE CONFLITS

Humour :  
Pour résoudre les conflits avec vos voisins, rien de tel que d'organiser une soirée karaoké pour qu'ils puissent enfin apprécier vos talents de chanteur. Ils rigoleront tellement qu'ils en oublieront le dérangement.

"La meilleure façon de résoudre un conflit est d'être honnête et de chercher un terrain d'entente qui permette à chacun de trouver une solution satisfaisante."

Nelson Mandela

### Le saviez-vous ?

Une maison de la Justice et du Droit est disponible à Vauvert. Sa mission est d'assurer une présence judiciaire de proximité pour tous et concourt à la prévention de la délinquance, la résolution amiable des différends, l'aide aux victimes et l'accès au droit.

### En savoir +

MJD  
310 Rue Emile Zola  
30600 VAUVERT  
04 66 88 88 40  
mjd-vauvert@justice.fr



## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est le Centre Communal d'Action Sociale, un établissement public communal qui a pour mission de mettre en œuvre la politique sociale de la commune et d'accompagner les personnes en difficulté. Il propose notamment des aides financières, des services d'aide à domicile, des actions de prévention et de lutte contre l'isolement.

"Il n'existe pas d'autre voie vers la solidarité humaine que la recherche et le respect de la dignité individuelle."

Pierre Lecomte du Noüy

### Le saviez-vous ?

Une navette séniors est mise en place pour effectuer des courses au super U de Vergèze : 2 mardis par mois, départ à 9h devant la mairie (contact et réservation auprès du secrétariat de la mairie 04 66 35 04 60).

### En savoir +

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
9h30 – 11h30  
Uniquement sur rendez-vous, en Mairie  
04 66 35 51 34  
ccas@mairie-mus.fr



## FÊTE DES VOISINS



"La Fête des voisins est un événement convivial et solidaire qui permet de renforcer les liens de proximité et de créer du lien social entre les habitants d'un même quartier."

Atanase Périfan,  
créateur de la fête des voisins (2020)

### Le saviez-vous ?

La municipalité peut mettre des tables et des chaises à votre disposition sur simple demande auprès de la mairie. Vous devrez venir les chercher à la salle Mus Art'D puis les ramener.

### En savoir +

Mairie au 04 66 35 04 60  
[www.lafetedesvoisins.fr](http://www.lafetedesvoisins.fr)



## L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DE VIE

La préservation de l'environnement est essentielle pour garantir une meilleure qualité de vie. Cependant, les déchets en tout genre dans les rues, les mégots de cigarette, les déjections d'animaux et les dépôts sauvages en garrigue, représentent un défi majeur. Ces débris polluent nos espaces publics, menaçant la santé et la biodiversité. En agissant ensemble, nous pouvons préserver nos rues, nos espaces publics et nos espaces naturels, améliorant ainsi la qualité de vie pour tous.

"La planète Terre est notre île partagée, unissons nos forces pour la protéger."

Ban Ki-moon

### Le saviez-vous ?

Il est interdit de déposer des déchets ou encombrants sous peine de poursuite jusqu'à 1 500 euros d'amende pour les particuliers et 75 000 euros pour les professionnels.

### En savoir +

Mairie au 04 66 35 04 60  
Service environnement  
Communauté de communes  
Rhôny Vistre Vidourle  
04 66 35 55 55  
[www.worldcleanupday.fr](http://www.worldcleanupday.fr)



## LA TAILLE DES HAIES ET LE DÉBROUSSAILLAGE

L'obligation légale d'entretenir les haies qui bordent les propriétés nécessite une taille régulière pour éviter que les haies ne débordent sur les trottoirs et les routes. Vous ne le saviez peut-être pas mais le taillage de haies est régi par la loi et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Ainsi, entre le mois de mars et le mois de juillet il est conseillé de ne pas tailler les haies sous peine d'amende et même d'emprisonnement.

La réglementation sur le débroussaillage est une mesure visant à prévenir les incendies de forêt en limitant les combustibles végétaux à proximité des habitations.

Elle impose aux propriétaires de terrains situés en zone à risque de débroussailler les végétaux sur une certaine distance autour de leur propriété.

Citation :

"La méconnaissance des lois n'exempte personne de leur respect."

Article 111-3 du Code pénal français.

### Le saviez-vous ?

Amende jusqu'à 30 euros du m<sup>2</sup> non débroussaillé.

Amende à partir de 35 euros pour les haies non taillées.

### En savoir +

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits)



## NETTOYAGE DES COURS D'EAU

Les propriétaires riverains, les collectivités et les entreprises ont l'obligation de maintenir la propreté des cours d'eau et de collecter les déchets et les débris qui s'y trouvent.

"Un cours d'eau bien entretenu est un trésor pour toute la communauté."

Wendell Berry

### Le saviez-vous ?

C'est l'EPTB qui est en charge de l'entretien et du nettoyage des cours tous les 2 ans, uniquement sur le domaine public. Il appartient aux propriétaires riverains d'entretenir les cours d'eau sur leur propriété.

### En savoir +

EPTB Vistre Vistrenque  
7 avenue de la Dame – Zone Euro 2000  
30132 Caissargues  
04 66 84 55 11



## LES TRAVAUX ET LE BRUIT

Les bruits liés aux travaux, aux chantiers ou aux activités de loisirs sont autorisés du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures. La législation préserve ainsi le repos nocturne. Le dimanche, vous pouvez effectuer vos travaux de jardinage, bricolage ou de rénovation de 10 heures à 12 heures. La même règle s'applique aux jours fériés.

### Le saviez-vous ?

Amende à partir de 68 euros

"Le bruit est considéré comme la première nuisance environnementale en France. Il peut causer des troubles du sommeil, du stress et de l'irritabilité, et avoir des conséquences néfastes sur la santé mentale et physique des individus.

Ministère de la Transition écologique et solidaire.

### En savoir +

Police intercommunale au 04 66 53 25 51  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>



SCANNEZ-MOI

## ÉVÉNEMENT FESTIF PRIVÉ

Les événements imposent des limites en termes de volume sonore et d'horaires afin de limiter les perturbations pour les riverains. Cette réglementation vise à préserver le bien-être et la qualité de vie des habitants, tout en permettant la tenue d'événements festifs dans des conditions acceptables. La première chose à faire lorsque l'on prépare une fête est de prévenir à l'avance ses voisins du dérangement à venir.

### Le saviez-vous ?

Amende à partir de 45 euros

Le bruit d'un événement festif peut être perçu comme une nuisance pour certains, mais il est aussi le symbole de la joie et de l'animation de la vie en communauté.

### En savoir +

Police intercommunale au 04 66 53 25 51  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>



SCANNEZ-MOI

## LES POUBELLES DANS LA RUE

Les poubelles mises à votre disposition sont sous votre responsabilité et qu'il est important, tant au niveau de la sécurité publique (vent, intempéries, ...), qu'au niveau environnemental (déversement d'ordures, ...) ainsi qu'au niveau visuel, de les rentrer après la collecte.

Il s'agit d'une obligation (arrêté municipal n° 077/2018) et par conséquent, laisser ses bacs dans la rue est verbalisable. Nous avons constaté que certains bacs restent en permanence sur la voie publique. Nous vous demandons en conséquence de modifier vos habitudes, notre village n'en sera que plus agréable. Nous comptons sur vous !

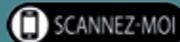
Pour conserver la beauté de notre village, il est plus agréable de contempler un muret en pierres, une cascade de lierre ou de jasmin, au lieu d'un container à ordures.

### Le saviez-vous ?

En dehors des jours de collecte je rentre mon bac !

### En savoir +

Communauté de communes  
Rhôny Vistre Vidourle  
traitement des déchets au 04 66 35 55 55  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31963>



SCANNEZ-MOI



Plomberie . Chauffage . Climatisation

**Professionnels / Particuliers**  
**Tous projets : Neuf / Rénovation**  
**Etudes / Installation / Dépannage / Entretien**  
**Création de réseaux eau, gaz - Tous matériaux**

Zac Cante Cigale - RN 113 - 30600 Vestric-et-Candiac  
06.20.87.41.57 • [contact@mgproservices.fr](mailto:contact@mgproservices.fr)

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - MISE EN CONFORMITÉ**  
**DÉPANNAGE - DOMOTIQUE - PORTIER VIDÉO - AUTOMATISME**



**Port. 06 98 26 06 71**

5, lotissement les Oliviers - Rue du Pont Neuf - 30121 MUS  
[speedelect@free.fr](mailto:speedelect@free.fr) Stéphane TOUITOU

## L'OUSTAL DE MUS

Salle polyvalente

Conférences | Expositions  
Réceptions | Anniversaires  
Associations



**POUR FAIRE LA FÊTE EN FAMILLE OU ENTRE AMI(E)S**  
Une salle de réception à taille humaine, intimiste,  
d'une capacité maxi de 50 places assises.

**Location à réserver au : 06 15 60 59 93**  
[www.oustaldemus.fr](http://www.oustaldemus.fr)



## LA PAILLÈRE

Maison d'Hôtes

Chambres d'hôtes [lapaillere.fr](http://lapaillere.fr)  
[mf.lapaillere30@gmail.com](mailto:mf.lapaillere30@gmail.com) 26 avenue du puits-vieux  
06 87 39 83 43 30121 MUS  
la\_paille\_30\_ La Paillère





- Nathalie SANCHIS & Garric COURSIER -

## Boulangerie - Viennoiserie Pâtisserie



22, Place de la Mairie  
**30121 MUS**  
Tél. 04 66 88 78 63  
maptiteboulange121@gmail.com

Place de l'Avenir  
**30250 JUNAS**  
Tél. 04 66 80 91 89  
maptiteboulangejunasole@gmail.com



- PLOMBERIE
- SANITAIRE
- CHAUFFAGE
- ZINGUERIE

DÉPANNAGE  
7J/7

**06.49.80.34.97**  
30920 CODOGNAN

gregoire.viala@orange.fr

Siret : 753 653 815 000 13

Gîte situé  
entre Cévennes  
et petite Camargue.  
Vous serez accueillis  
au sein d'un mas  
abritant des  
gîtes ruraux.



**Didier BECHARD**  
313 rue des Mas 30121 Mus | Tél : 06.88.59.29.23